

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE
DE CHATEAUROUX
Boulevard GEORGE SAND - BP 573 -
36019 CHATEAUROUX

L'Officier du Ministère Public
à

Références à rappeler : RO [REDACTED]

En réponse à votre courrier concernant l'(es) infraction(s) suivante(s) :

- 1 fois 032055 NON TRANSMISSION DE L'IDENTITE ET DE L'ADRESSE DU CONDUCTEUR PAR LE RESPONSABLE LEGAL DE LA PERSONNE MORALE DETENANT LE VEHICULE - INFRACTION ROUTIERE CONSTATEE PAR UN APPAREIL DE CONTROLE AUTOMATIQUE HOMOLOGUE ART.L.121-6, ART.L.130-9 AL.1,AL.3, ART.A.121-1 C.ROUTE. ART.L.121-6 AL.2 C.ROUTE. Infraction(s) relevée(s) à **TOURNON ST MARTIN(36220), 47, RUE DE LA GARE**, en date du **20/12/2017 à 00h00**. par procès verbal n° [REDACTED] dressé par **Service ANR**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : [REDACTED]

et après examen des motifs invoqués dans votre correspondance, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé de réserver une suite favorable à votre demande.

Fait à CHATEAUROUX, le 07 mars 2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC


Dominique SARCEAULT
Commandant
Directeur Départemental Adjoint